

N° 146/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 septembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 septembre 2018,

Objet de la délibération :
Elections membres du Bureau

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	65
- Absents :	
• Dont suppléés :	6
• Dont représentés :	6
• Excusés :	6
• Non excusés :	16
- Votants :	76*

**Mme Leblanc-Vichard a quitté
la séance à 21h15*

Résultat du vote

- Pour : 76
- Contre : 0
- Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-146-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018
Affichage : 15/01/2018

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le dix-sept septembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité à Myon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
- Procuration** M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, Mme Chanudet Djamila à M. Chabod Gérard, Mme Petitot Marie-Jeanne à M. Ducret Sylvain, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe
- Suppléé(e)s** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Guinchard Jean-Pierre par M. Membre Maurice, M. Daudey Louis par M. Deliot Emmanuel, M. Bonnefoi Frédéric par M. Sauget Denis
- Excusé(e)** Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Bardey Philippe, Nicolet Jean-Paul, Simon Gilles & Bruchon Pierre.
- Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Teles Patrick, Doney Jean-Marie, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu les articles L 5211-2, L 5211-10 & L 5211-41-3 du CGCT sur la composition du Bureau,
- Vu la délibération n° 98/18 du 02/07/18 de composition du Bureau avec le Président, 8 vice-présidents et 4 conseillers communautaires,
- Considérant les 4 candidatures ci-dessous pour les 4 sièges à pourvoir, à savoir :
 - Cécile BORDY,
 - Sylvain DUCRET,
 - Claude MARESCHAL,
 - Jean-Claude STADELMANN,

Il convient de procéder à l'élection des membres du Bureau au scrutin uninominal à trois tours. Les opérations de vote donnent les résultats suivants :

- ✓ Cécile BORDY → 68 voix
- ✓ Sylvain DUCRET → 53 voix
- ✓ Claude MARESCHAL → 70 voix
- ✓ Jean-Claude STADELMANN → 66 voix
- ✓ Maxime GROSHENRY → 1 voix
- ✓ Emmanuel CRETIN → 1 voix
- ✓ Henri BARBET → 1 voix
- ✓ 3 bulletins blancs
- ✓ 1 nul.

Le conseil communautaire :

➤ Proclame les conseillers communautaires suivants membres du Bureau :

- | | | |
|--------------------------|---|---------|
| ✓ Cécile BORDY | ➔ | 68 voix |
| ✓ Sylvain DUCRET | ➔ | 53 voix |
| ✓ Claude MARESCHAL | ➔ | 70 voix |
| ✓ Jean-Claude STADELMANN | ➔ | 66 voix |

➤ Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance, le 17.09.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes

Loue Lison

7, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-146-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018

Affichage : 15/01/2018

